

# La modernisation de la Maison de Radio-Canada et le développement de son site

Intégration urbaine

**Consultation publique**

**Séance d'information thématique**

**Le 19 novembre 2008**

# Conditions de succès

- 1. Adapter nos installations aux besoins d'un diffuseur du 21<sup>e</sup> siècle**
- 2. Créer un espace de travail stimulant**
- 3. Respecter les besoins de la communauté environnante et mieux intégrer le site au plan urbain de la ville**
- 4. Financer le projet sans fonds publics supplémentaires et sans toucher aux budgets de la programmation**

# Le contexte urbain

# Contexte urbain



# Autoroute Ville-Marie



# Bd René-Lévesque Vue vers l'ouest



CONDOS  
514.524.9184

# Bd René-Lévesque Vue vers l'est



# Vue pont Jacques-Cartier Stationnement de surface





# Vue vers le sud Bâtiments industriels



Vues

rue Panet



rue De La Gauchetière



# Hauteur et volumétrie maximales permises au plan d'urbanisme



# Thème 1 : l'intégration au quartier

# Recommandations du comité-conseil

- 1. Désenclaver le site**
- 2. Améliorer la sécurité des piétons**
- 3. Créer des espaces publics**
- 4. Favoriser l'animation urbaine**
- 5. Innover dans l'architecture et l'aménagement**
- 6. Assurer une transition avec les édifices voisins**
- 7. Intégrer des critères de développement durable**
- 8. Refléter la diversité des usages dans l'architecture**

# Concept d'aménagement : créer des liens naturels avec le quartier



# Concept d'aménagement : créer des lieux publics et des îlots



# Concept d'aménagement : plan directeur proposé

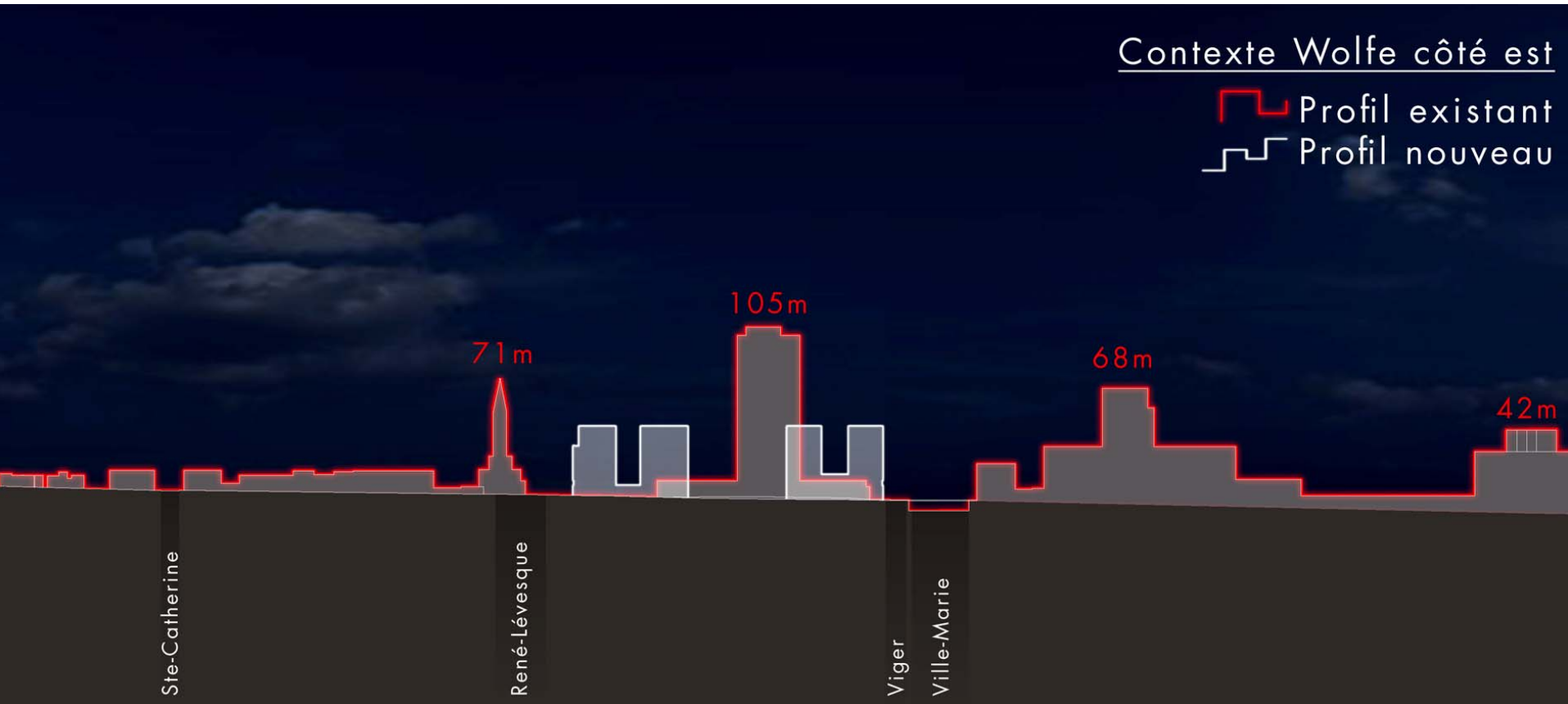




# Concept d'aménagement : contexte Wolfe côté est

Contexte Wolfe côté est

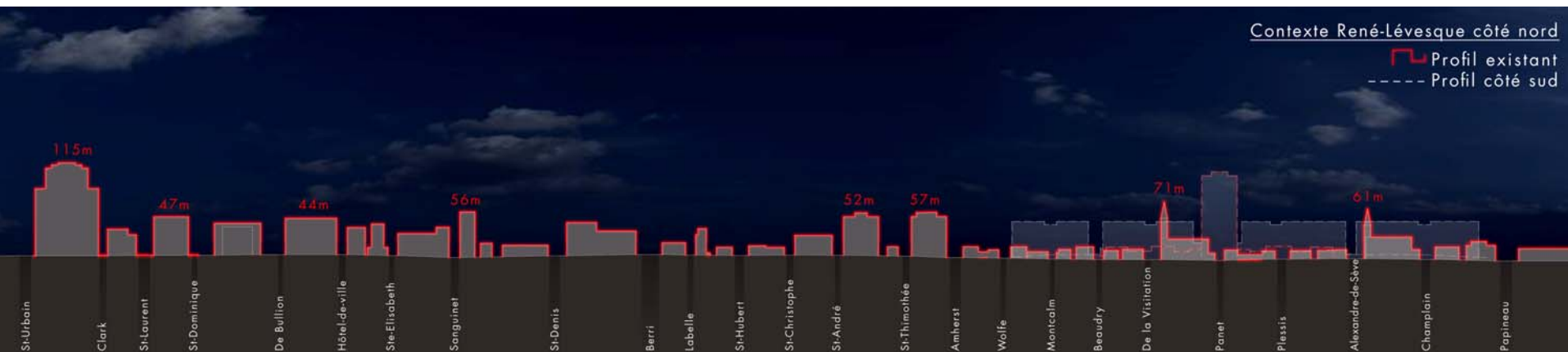
 Profil existant  
 Profil nouveau



# Concept d'aménagement : contexte René-Lévesque côté sud



# Concept d'aménagement : contexte René-Lévesque côté nord



# Coupe conceptuelle



# Concept d'aménagement : référence René-Lévesque et Clark



# Concept d'aménagement : référence René-Lévesque et Hôtel-de-Ville



# Concept d'aménagement : référence René-Lévesque et Saint-Hubert



# Concept d'aménagement : référence René-Lévesque et Saint-André





# Place de l'image Vue du bd René-Lévesque



# Entrée rue De La Gauchetière Vue vers l'est



# Place de la musique Vue vers l'est



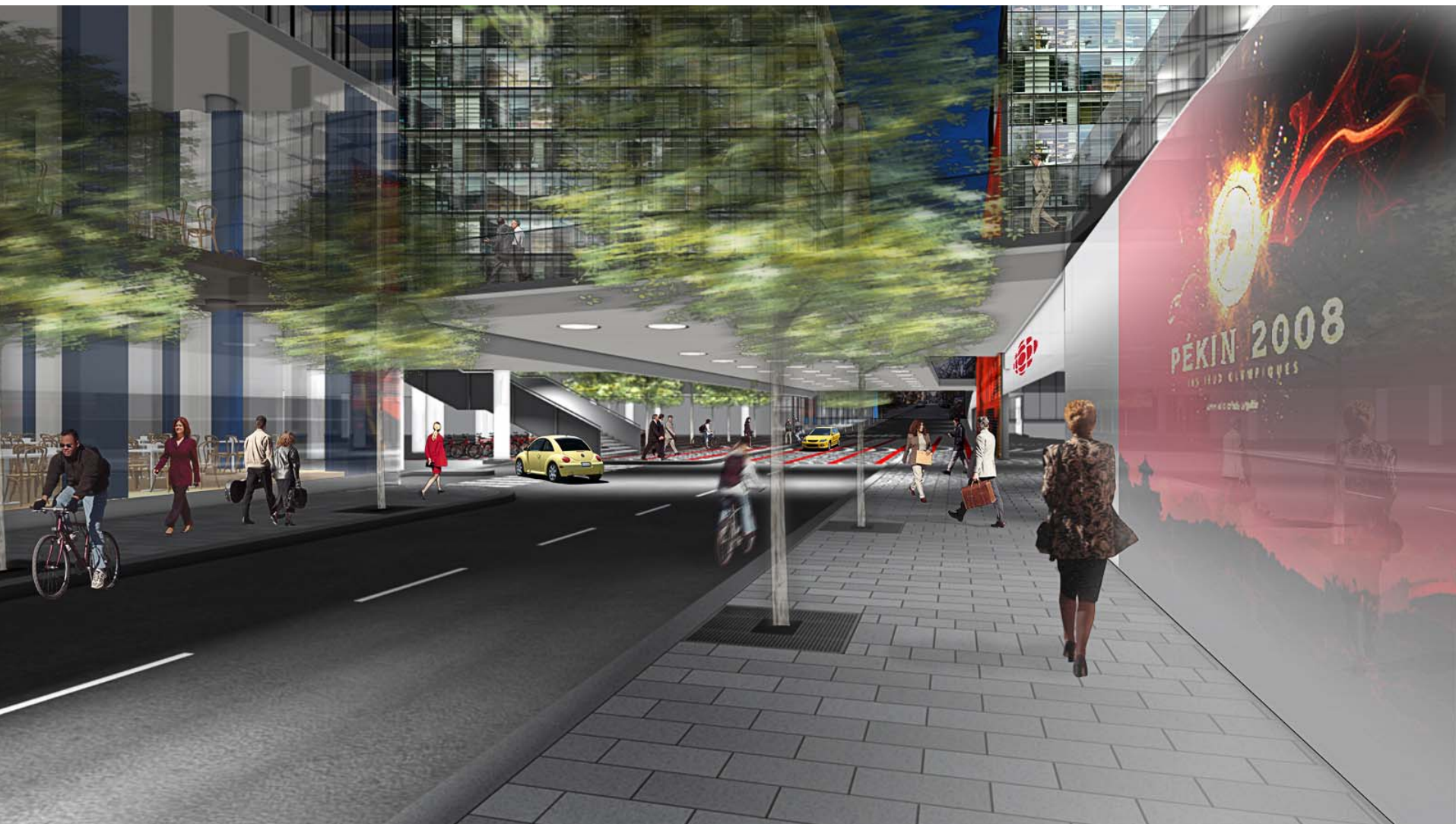
# Bd René-Lévesque Vue vers l'est



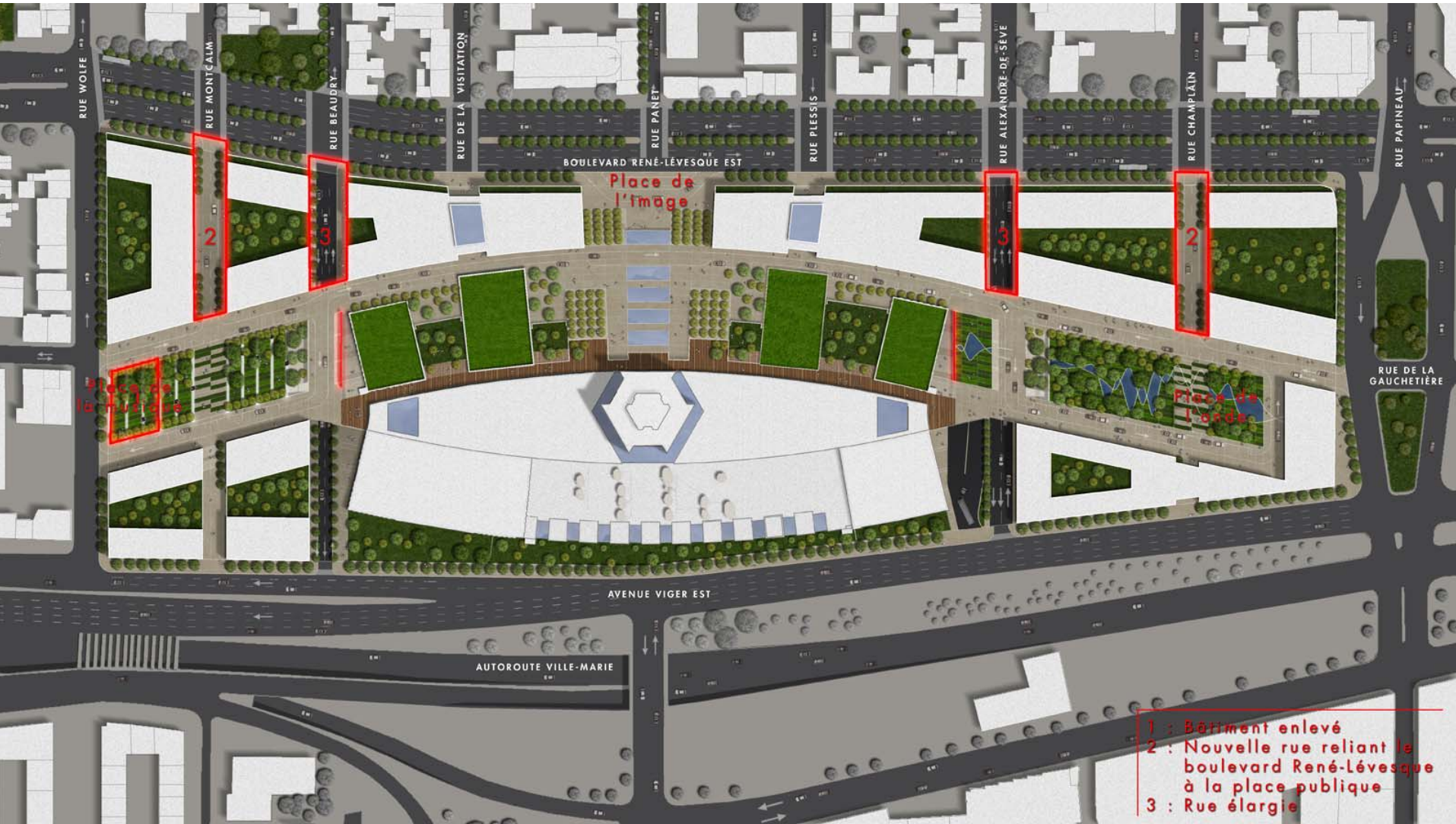
# Rue Beaudry Vue vers le sud



# Rue Beaudry Vue vers le nord



# Le concept d'aménagement : plan directeur révisé

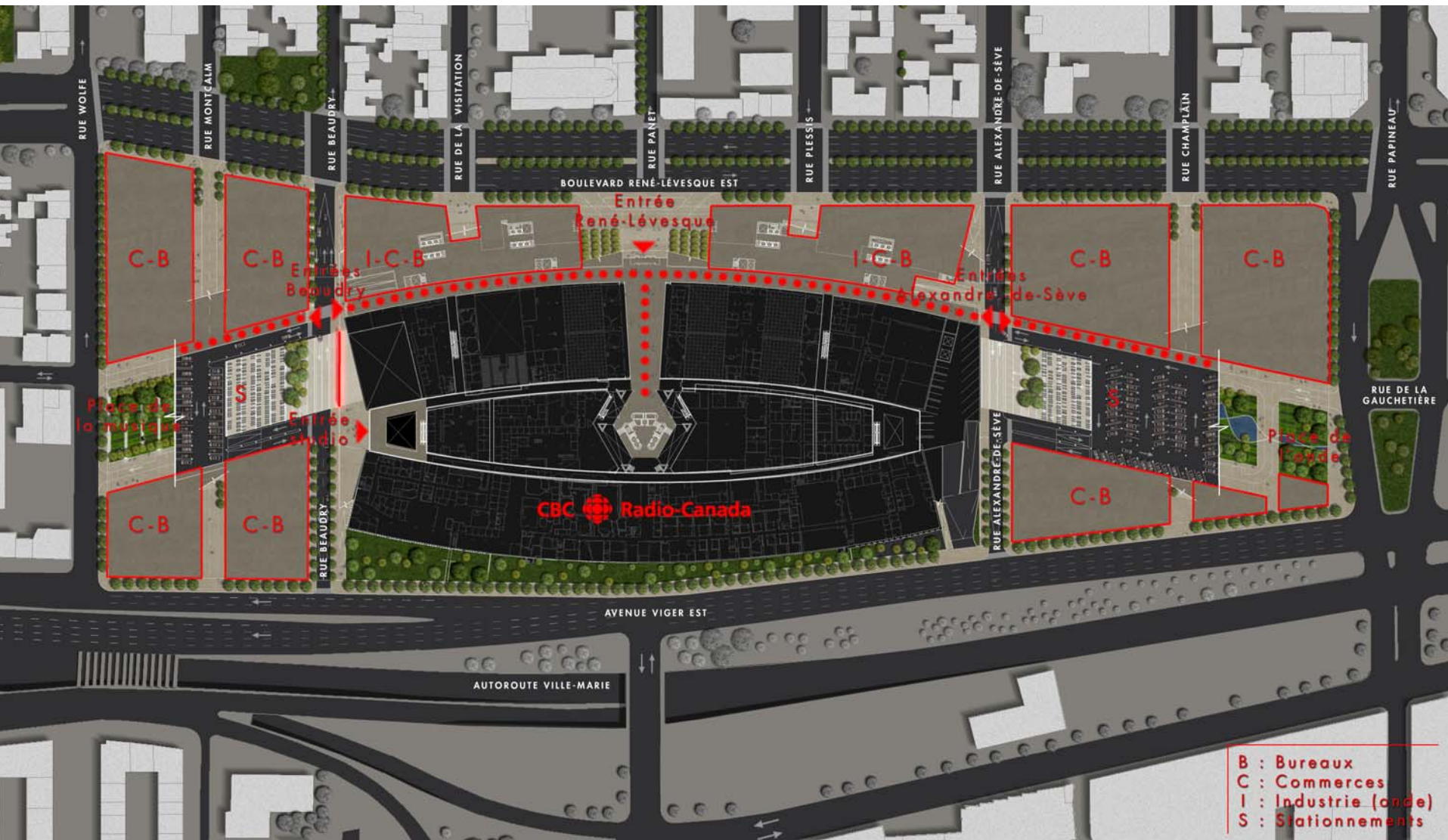


- 1 : Bâtiment enlevé
- 2 : Nouvelle rue reliant le boulevard René-Lévesque à la place publique
- 3 : Rue élargie

# Thème 2 : l'affectation des secteurs du site

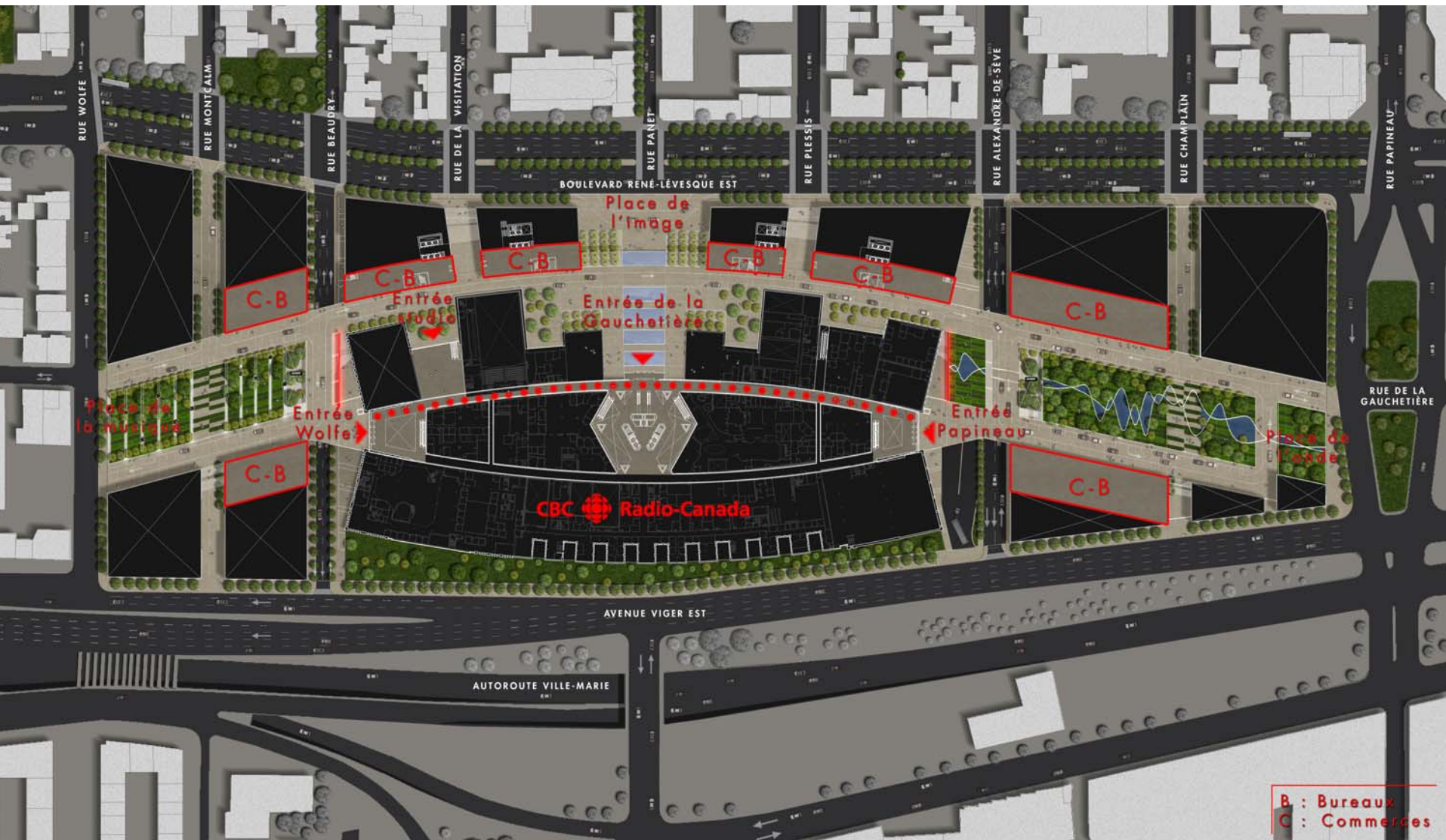


# Affectation niveau B



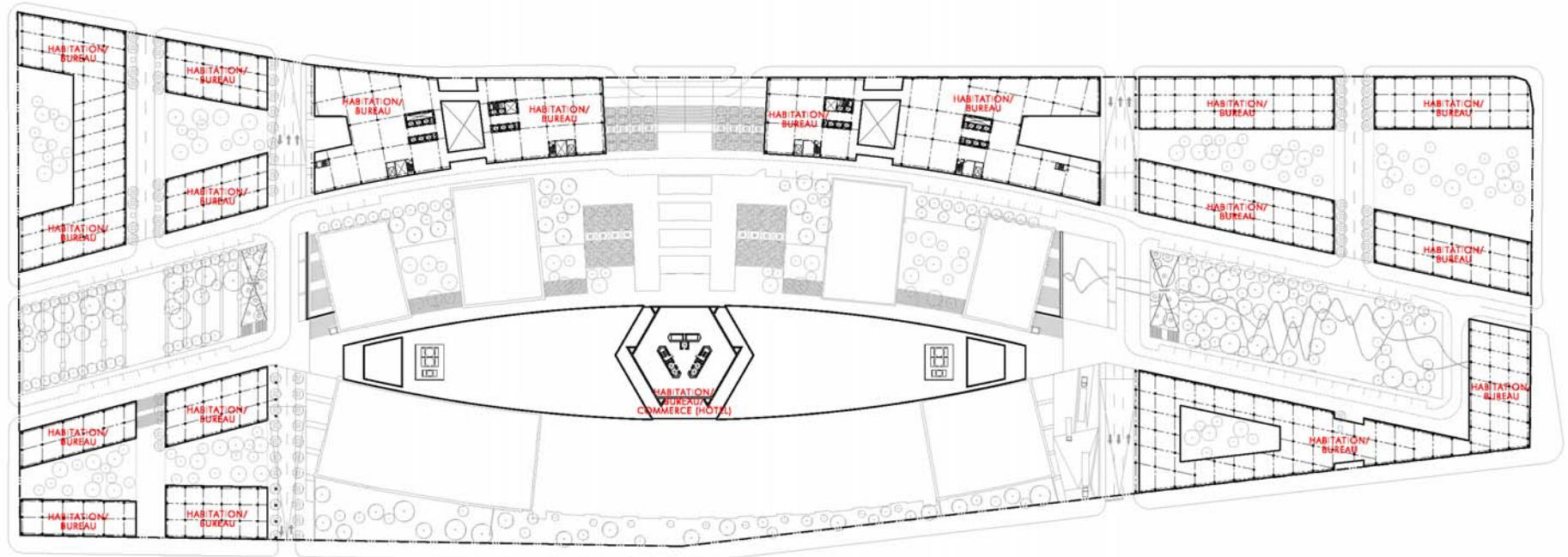
- B : Bureaux
- C : Commerces
- I : Industrie (onde)
- S : Stationnements

# Affectation niveau A



B : Bureaux  
C : Commerces

# Affectation niveaux supérieurs



# Thème 3 : le développement durable

# Recommandations du comité-conseil

- 1. Densifier le site par des constructions sur des espaces utilisés à des fins de stationnement**
- 2. Introduire une mixité de fonctions, d'usages, de services et de clientèles**
- 3. Intégrer des critères dans la conception de l'aménagement et des bâtiments**
- 4. Favoriser l'utilisation du transport en commun**

# Cinq orientations au développement durable

## 1. Aménagement durable du site

- Augmentation des espaces verts (de 12 % à 32 % de la superficie du site)
- Végétalisation des toitures
- Plantation d'arbres et d'arbustes indigènes adaptés
- Facilité d'accès au transport collectif
- Promotion des modes de transport alternatifs actifs (ex. : vélos, autopartage)
- Stationnements intérieurs pour les bicyclettes
- Stationnements intérieurs partagés pour les véhicules

# Cinq orientations au développement durable

## 2. Gestion efficace de la ressource eau

- Augmentation des superficies absorbantes
- Gestion de la rétention des eaux de surface (récupération d'eau pluviale)

# Cinq orientations au développement durable

## 3. Gestion optimale de l'énergie et des émissions

- Promotion du milieu de vie « travail et habitation » (réduction des déplacements)
- Promotion du transport collectif et actif
- Promotion de la géothermie
- Réduction des îlots de chaleur par l'utilisation de matériaux réfléchissants
- Diminution des surfaces goudronnées (asphalte)
- Récupération de la chaleur des studios et redistribution sur le site



# Cinq orientations au développement durable

## 4. Gestion judicieuse et utilisation responsable des matériaux

- Choix et gestion judicieuse des matériaux
- Utilisation responsable des matériaux  
(prolongation du cycle de vie des bâtiments)
- Approvisionnement en matériaux sur les marchés locaux  
(lorsque possible)
- Promotion des produits provenant du recyclage
- Utilisation des matériaux à faible émission

# Cinq orientations au développement durable

## 5. Qualité du milieu de vie

- Qualité du milieu de vie pour tous les occupants du site (résidants, travailleurs et visiteurs)
- Diversité de services de proximité pour les occupants du site
- Présence d'espaces verts et de places publiques
- Optimisation de la lumière naturelle dans les espaces intérieurs